

DEC122309DCIF

Décision portant nomination de Monsieur Djellali KACHER agent comptable secondaire de la délégation « Paris A » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 portant organisation et fonctionnement du Centre National de la Recherche Scientifique

VU, la décision 040115DAJ du 8 décembre 2004 portant organisation des circonscriptions administratives du C.N.R.S.

VU, la décision DEC90004ACPL du 30 mars 2009 portant nommant Monsieur Benoît LABATUT agent comptable secondaire de la délégation « Paris A » à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009

VU, la lettre de la Direction générale des finances publiques du 10 août 2012 donnant agrément à Monsieur Djellali KACHER, inspecteur des Finances publiques, pour occuper les fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation « Paris A »

VU, l'avis favorable de l'Administrateur général des Finances Publiques, agent comptable principal du CNRS

## **DECIDE**

Art. 1<sup>er</sup> – Monsieur Djellali KACHER, inspecteur des Finances publiques est nommé agent comptable secondaire de la délégation « Paris A » à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Art 2 - A la même date Monsieur Benoît LABATUT cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation « Paris A »

Art. 2. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 27 août 2012

P/le Président du CNRS  
Le Directeur général délégué aux ressources

Xavier INGLEBERT

**Décision portant nomination de Mme Anaïs GOULIAN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte 7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC111333INSHS portant renouvellement de l'unité mixte n°7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures et nommant M. Thomas ROMER en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 8 février 2012 ;

Considérant que Mme **Anaïs GOULIAN** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A, du 5 au 7 mars et du 2 au 4 avril 2012 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme **Anaïs GOULIAN**, TCN, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7192 intitulée Proche-Orient, Caucase : langues, archéologie, cultures à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2012.

Mme **Anaïs GOULIAN** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Anaïs GOULIAN** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

---

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine, le 14 février 2013

Thomas ROMER

directeur de l'UMR 7192  
(Signature)

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A

Visa de Serge HAROCHE, administrateur général du Collège de France